

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 ECOLABEL (PASTVAITTEN1HYDRO)

N° de produit

DW3726EI/W/VI

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Detergent lave-vaisselle

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiés sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

PRODIFA
ZAE Les Dix Muids
59770 MARLY - FRANCE
Tel : +33 (0)3 27 28 19 19 - Fax : +33 (0)3 27 28 19 10

Personne à contacter

info@prodifa.com

Adresse e-mail

info@prodifa.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

27-05-2015

Version de la fiche de données de sécurité

1.1

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2; H319

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

DPD/DSD Classification

Irritant (Xi).

Risque de lésions oculaires graves (R41).

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Attention!

Risques, etc.

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

Généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101). Tenir hors de portée des enfants. (P102).
Prévention	-
Intervention	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. (P301+P330+P331). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313).
Stockage	-
Élimination	-

Sécurité

Contient

-

2.3. Autres dangers

Autre étiquetage

-

Autre

-

COV

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM: carbonate de sodium
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 497-19-8 N° CER: 207-838-8 N° REACH: 01-2119485498-19 N° d'indice: 011-005-00-2
CONTENANCE: 25-40%
DSD CLASSIFICATION: Xi; R36
CLP CLASSIFICATION: Eye Irrit. 2
H319

NOM: carbonate de sodium peroxyde
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 15630-89-4 N° CER: 239-707-6 N° REACH: 01-2119457268-30 N° d'indice: -
CONTENANCE: 15-25%
DSD CLASSIFICATION: O;R8 Xn;R22 Xi;R41
CLP CLASSIFICATION: Ox. Sol./Sol 3, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1
H272, H302, H318

NOM: Sodium disilicate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 13870-28-5 N° CER: 237-623-4 N° REACH: 01-2119485031-47-0000 N° d'indice: -
CONTENANCE: 3-5%
DSD CLASSIFICATION: Xi;R41
CLP CLASSIFICATION: Eye Dam. 1
H318

NOM: Fatty alcohol alkoxyolate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: -
CONTENANCE: 1-3%
DSD CLASSIFICATION: -
CLP CLASSIFICATION: Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3
H319, H412

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

Detergent:

15 - 30%: AGENTS DE BLANCHIMENT OXYGÉNÉS

0 - 5%: POLYCARBOXYLATES, AGENTS DE SURFACE NON IONIQUES, ENZYMES, PARFUMS

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la médecine du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : les oxydes de carbone. certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le passage "Équipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Aucune information disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

DNEL / PNEC

DNEL (carbonate de sodium peroxyde): 12,8 mg/cm² - Exposition: Dermal - Duration: Short term – Local effects - Workers
DNEL (carbonate de sodium peroxyde): 5 mg/m³ - Exposition: Inhalation - Duration: Long term – Local effects - Workers
DNEL (carbonate de sodium peroxyde): 6,4 mg/cm² - Exposition: Dermal - Duration: Short term – Local effects - General population
DNEL (Sodium disilicate): 318 mg/kg/bw/day - Exposition: Dermal - Duration: Long term – Systemic effects - Workers
DNEL (Sodium disilicate): 11,12 mg/m³ - Exposition: Inhalation - Duration: Long term – Systemic effects - Workers
DNEL (Sodium disilicate): 159 mg/kg/bw/day - Exposition: Dermal - Duration: Long term – Systemic effects - General population
DNEL (Sodium disilicate): 2,39 mg/m³ - Exposition: Inhalation - Duration: Long term – Systemic effects - General population
DNEL (Sodium disilicate): 1,59 mg/kg/bw/day - Exposition: Oral - Duration: Long term – Systemic effects - General population

PNEC (carbonate de sodium peroxyde): 0,035 mg/l - Exposition: Freshwater
PNEC (carbonate de sodium peroxyde): 0,035 mg/l - Exposition: Marine water
PNEC (Sodium disilicate): 7,5 mg/l - Exposition: Freshwater
PNEC (Sodium disilicate): 7,5 mg/l - Exposition: Marine water
PNEC (Sodium disilicate): 29,4 mg/kg - Exposition: Freshwater sediment
PNEC (Sodium disilicate): 29,4 mg/kg - Exposition: Marine water sediment
PNEC (Sodium disilicate): 1,47 mg/ kg dw - Exposition: Soil
PNEC (Sodium disilicate): 28 mg/l - Exposition: Sewage Treatment Plant

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Évitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Équipement de protection personnel



Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail spéciaux.

Mains

Portez des gants de protection. La situation de concrète de travail n'est pas connue. Contactez le fournisseur des gants pour obtenir de l'aide pour le choix d'un type de gants particulier. Notez que les gants élastiques s'étirent lors de leur utilisation. L'épaisseur des gants et leur durée de résistance aux déchirures est donc plus réduite. La température effective dans le gant est d'environ 35°C, tandis que le test standard EN 374-3 est effectué à 23°C. la durée de résistance aux déchirures est donc plus réduite avec un facteur 3.

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
solide	Plus de couleurs	Citron	11	-	-

Modification d'état et vapeurs

Point de fusion (°C)	Point d'ébullition (°C)	Pression de vapeur (mm Hg)
-	-	-

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C	Inflammabilité (°C)	Auto-inflammabilité (°C)
-	-	-

Limite d'explosivité (Vol %)	Capacités oxydantes
-	-

Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Soluble	-

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Aucune particulière

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
Sodium disilicate	Rat	LD50	Oral	2507 mg/kg
carbonate de sodium peroxyde	Rat	LD50	Oral	1034 mg/kg
carbonate de sodium	Rat	LD50	Oral	2800 mg/kg
carbonate de sodium	Rabbit	LD50	Dermal	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
Sodium disilicate	Daphnia	EC50	48 h	491 mg/l
Sodium disilicate	Fish	LC50	96 h	> 500 mg/l
carbonate de sodium peroxyde	Fish	LC50	96 h	70,7 mg/l
carbonate de sodium	Fish	LC50	96 h	300 mg/l
carbonate de sodium	Crustacean	EC50	48 h	200-227 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
Sodium disilicate	Non	Pas d'informations	Pas d'informations

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit

lui-même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

Notes

Code de restriction en tunnels

IMDG

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

EmS

MP**

Hazardous constituent

IATA/ICAO

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

-

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

R8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R36 - Irritant pour les yeux.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.
L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.
Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.
Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

MP

Date de la dernière modification importante

27-05-2015

Date de la dernière modification légère

27-05-2015